

## Urbanisme construction : l'agent immobilier est un acteur de la transition énergétique

Faites la différence en apportant du conseil en matière de transition énergétique à vos clients !



### Objectifs

A l'issue de la formation et en situation professionnelle, chaque participant sera en capacité de :

- sensibiliser aux enjeux et obligations de la transition énergétique ;
- apporter un conseil sur la transition énergétique aux clients de l'agence.



### Public

Négociateurs

Prérequis : Aucun

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Si besoin, notre équipe étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour permettre de suivre la formation.  
Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode de financement.



### Les plus pédagogiques

Animateur :

Nos formateurs sont choisis pour leurs expertises métiers, leurs compétences pédagogiques et leurs connaissances de l'entreprise.

Méthodes :

Une pédagogie interactive favorise l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être. Le formateur apporte des savoirs théoriques mais également un accompagnement des participants vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

Nos salles sont équipées d'outils multimédias et interactifs et de tous matériels en lien avec la thématique traitée.

Groupe de 4 à 10 personnes



### Validation / Certification

Recueil des attentes : au démarrage de la formation, les attentes de chaque participant sont répertoriées par le formateur sur le support CCI.

Positionnement : en début de formation, le niveau de chaque participant est évalué par le formateur via un test de positionnement et d'acquis des connaissances.

En cours de formation, des exercices et/ou des mises en situation viennent évaluer l'acquisition des connaissances et capacités de chaque participant.

Evaluation des acquis : en fin de formation, le niveau d'acquisition des connaissances et capacités est évalué individuellement au regard des objectifs de la formation par un test de positionnement et d'acquis des connaissances.

Evaluation qualité : dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, une enquête de satisfaction des participants est réalisée en fin de formation. Une version numérique de ce questionnaire peut être utilisée.

Certificat de réalisation, attestation de formation : à l'issue de la formation, votre certificat de

**Durée | Prix**

**1 Jour, 7 Heures**

**360 € NET**

Code : SI1024

Date de création : 01-09-2013

Dernière modification : 21-07-2021



## Urbanisme construction : l'agent immobilier est un acteur de la transition énergétique

Faites la différence en apportant du conseil en matière de transition énergétique à vos clients !

réalisation de cette formation vous sera délivré par les services administratifs de la CCI. En complément et sur demande des participants, une attestation de formation pourra également être remise.

**Durée | Prix**

**1 Jour, 7 Heures**

**360 € NET**

Code : SI1024

*Date de création : 01-09-2013*

*Dernière modification : 21-07-2021*

## Urbanisme construction : l'agent immobilier est un acteur de la transition énergétique

Faites la différence en apportant du conseil en matière de transition énergétique à vos clients !

### Programme

#### Cerner les enjeux de la transition énergétique

- définir la notion de dérèglement climatique ;
- argumenter sur l'augmentation du coût de l'énergie ;
- commenter le développement des sources d'énergies renouvelables.

#### Organiser la découverte énergétique et environnementale du bien immobilier

- conduire l'analyse bioclimatique : orientation, exposition et environnement du bien ;
- réaliser l'analyse technique : structure (fondation, murs, toiture), isolation, menuiseries, chauffage, rafraîchissement, ventilation, travaux de rénovation et d'isolation réalisés... ;
- mettre en œuvre l'analyse contextuelle : localisation du bien par rapport aux transports en communs et commodités.

#### Expliciter les études énergétiques et leur contenu

- le diagnostic de Performance Energétique – DPE ;
- le DPE collectif ;
- l'audit énergétique.

**Durée | Prix**

**1 Jour, 7 Heures**

**360 € NET**

Code : SI1024

*Date de création : 01-09-2013*

*Dernière modification : 21-07-2021*